



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente de la culture**

**Le jeudi 21 octobre 2004 — Vol. 38 N° 37**

**Élection du président**

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec, Qc  
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de la culture**

**Le jeudi 21 octobre 2004 — Vol. 38 N° 37**

**Table des matières**

Élection du président, M. Bernard Brodeur

1

**Intervenants**

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée  
M. Bernard Brodeur, président de la commission

M. Pierre Moreau

Le jeudi 21 octobre 2004 — Vol. 38 N° 37

## Élection du président

*(Douze heures une minute)*

**Le Président (M. Bissonnet):** Il y a quorum, donc je déclare ouverte la Commission de la culture.

**Des voix: ...**

**Le Président (M. Bissonnet):** S'il vous plaît! Alors, le mandat de cette séance, c'est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection du président de la commission à la suite de la démission de M. le député de Viau.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, au début de la présente législature, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président de chaque commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

## Élection du président, M. Bernard Brodeur

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député de Marguerite-D'Youville.

**M. Moreau:** Merci, M. le Président. J'ai une proposition à faire effectivement, mais, avant de la faire, vous me permettrez certainement de me faire le porte-parole de mes collègues de la Commission de la culture pour féliciter et saluer le député de Viau, et le remercier de l'excellence du travail qu'il a fait, et vous dire qu'il a non seulement été à la hauteur de sa charge à titre de président de la commission, mais qu'il a su conduire nos travaux avec toute la sagesse qu'on lui connaît et avec toute la célérité qu'on lui connaît. Et d'ailleurs la Commission de la culture est fière d'avoir déjà produit un rapport au début de nos travaux et des travaux qui avaient été amorcés et présidés par le député de Viau, notamment en ce qui a trait à la question de la Commission d'accès à l'information.

Et, conformément à notre règlement, M. le Président, je ferais la proposition pour que mon collègue le député de... Shefford...

**M. Brodeur:** C'est en Montérégie, pourtant.

**M. Moreau:** ... — c'est en Montérégie, oui, mais j'ai de la difficulté avec les comtés encore, vu ma courte vie politique — alors, pour que mon collègue le député de Shefford, qui est un parlementaire chevronné, puisse dorénavant conduire les travaux de notre commission à titre de président.

**Le Président (M. Bissonnet):** Alors, cette proposition est déposée. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autre proposition. Est-ce que de la

part du groupe parlementaire formant le gouvernement cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Bissonnet):** Adopté. Est-ce que de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Bissonnet):** Adopté. Donc, je déclare élu le député de Shefford comme président de la Commission de la culture et je lui souhaite un bon terme. Et, s'il veut prendre ma place pour s'adresser à ses membres... M. le député de Shefford. Une bonne main d'applaudissements pour le député de Shefford.

**Le Président (M. Brodeur):** Compte tenu de l'heure...

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Brodeur):** De toute façon, on aura l'occasion de se rencontrer bientôt. J'imagine qu'il y a de la législation à l'automne. Et, compte tenu de l'heure, on va ajourner nos travaux.

*(Fin de la séance à 12 h 3)*